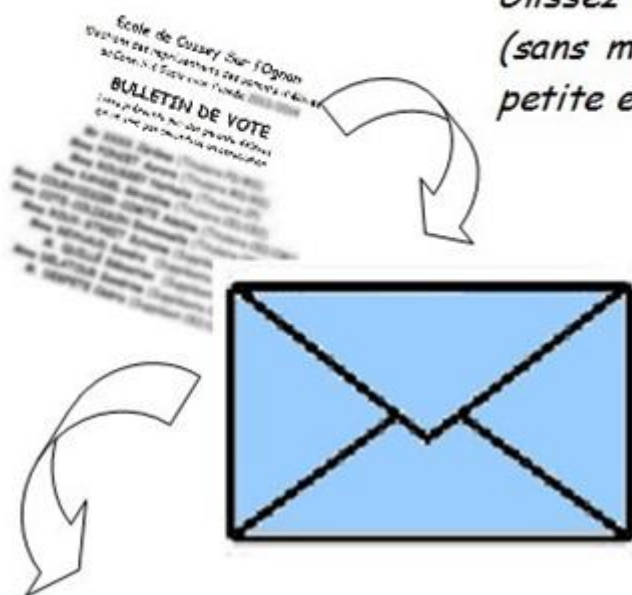


Consignes pour le vote par correspondance

*Glissez le bulletin de vote
(sans modification) dans la
petite enveloppe...*



*Ne mettez aucun
signe distinctif sur
la petite enveloppe.*



*Glissez ensuite la
petite enveloppe
dans l'enveloppe
de vote par cor-*

*respondance en y inscrivant, au verso, l'adresse, le nom, le
prénom et la signature de l'électeur.*

Pour plus de précision concernant le vote par correspondance :

Une urne est mise à disposition **des parents d'élèves à la vie scolaire**, des personnels d'enseignement - d'éducation et de **documentation**, à l'accueil du Lycée, les personnels ATTEE - ATSS devront se rapprocher **du Secrétariat du Proviseur**.

Merci de votre participation.